



Les rendez-vous au service d'imagerie médicale

- **Pour un rendez-vous d'imagerie en public**

Le jour de l'examen se présenter au moins 15 minutes avant l'heure du rendez-vous au **bureau des entrées** avec carte Vitale et carte mutuelle à jour.

Se rendre à Ambroise Paré 1^{er} étage au service de radiologie et présenter à la secrétaire d'accueil l'ordonnance de prescription de l'examen.

Ne pas oublier, si besoin, les produits prescrits et le consentement à l'examen complété pour les examens spécifiques.

- **Pour un rendez-vous d'imagerie en privé**

Le jour de l'examen se présenter au moins 15 minutes avant l'heure du rendez-vous à Ambroise Paré 1^{er} étage au **service de radiologie** et présenter à la secrétaire d'accueil carte Vitale, carte mutuelle à jour et l'ordonnance de prescription de l'examen.

Ne pas oublier, si besoin, les produits prescrits et le consentement à l'examen complété pour les examens spécifiques.